

Objet: Divergence

Axe creusement Passe-ouest / Autorisation inter- préfectorale 30/08/2013

Le Verdon/mer le 05 septembre 2014

Lettre recommandée AR

Monsieur Christophe Masson Président du Directoire du Grand Port Maritime de Bordeaux 152 Quai de Bacalan 33000 Bordeaux

Monsieur le Président

Le projet d'extraction de granulats marins du Matelier sera soumis à enquête publique du 15/09 au 17/10. En travaillant sur ce dossier nous avons constaté fortuitement que l'axe de la nouvelle Passe de l'Ouest creusée l'hiver dernier était différent du tracé prévu par l'Autorisation inter- préfectorale en date du 30/08/2013.

SOURCE : « L'info à la une . La nouvelle Passe de l'Ouest est ouverte ». Juin 2014 Copie du document 2 pages jointes

L'écart se revèle important puisque le différentiel est de 10° (orientation davantage SUD) et d'environ :

1,3 km au droit des repères E/H 500 m au droit des repères F/G

Nous nous permettons de vous demander, Monsieur le Président, de bien vouloir nous donner les raisons de cette modification non prévue par l'Autorisation administrative et susceptible de remettre en cause l'Etude d'impact concernant le projet Matelier.

Avec nos remerciements anticipés, veuillez croire Monsieur le Président à nos meilleures salutations.

Le Vice-Président

Jacques Gervais

Copies à Madame la Préfète de Charente-maritime et à Monsieur le Préfet de Gironde